



Mot du maire



Photo : Cratère et marées, Raphaël Bilodeau

Chères citoyennes, chers citoyens,

À chaque séance du conseil, il y a un moment que j'attends particulièrement : la période de questions. C'est l'occasion de vous exprimer franchement, de nous partager vos préoccupations et, pour nous, de vous répondre tout aussi directement. C'est un exercice démocratique essentiel, vivant, et souvent le moment le plus dynamique de nos rencontres publiques. Cela dit, pour que ces échanges demeurent utiles, équitables et pertinents pour tous, quelques ajustements entreront en vigueur dès janvier. L'objectif n'est pas de restreindre votre participation, mais de recentrer les questions sur ce que la municipalité peut réellement traiter et améliorer au bénéfice de l'ensemble des contribuables. Concrètement, les questions devront porter sur les enjeux municipaux qui ont un impact clair sur la collectivité : routes, sécurité, signalisation, entretien, services municipaux, gestion du territoire. Ce sont des sujets qui relèvent de nous et pour lesquels nous pouvons vous donner des réponses concrètes et, surtout, poser des actions mesurables.

À l'inverse, certaines interventions — souvent très personnelles ou subjectives — ne pourront plus être abordées durant la période de questions. Les irritants du quotidien, les perceptions individuelles, les situations propres à un seul foyer... ce ne sera plus le bon endroit pour traiter ce type de problématique. Ces cas particuliers devront passer par les canaux appropriés afin que le temps public serve réellement aux enjeux communs et éviter que des cas isolés prennent toute la place. Je demeure disponible pour rencontrer les personnes rencontrant des problématiques isolées. Je comprends aussi que plusieurs nouveaux arrivants apprennent encore à connaître leur nouveau milieu. Changer d'environnement, ça demande du temps et de l'ajustement. Mais il faut reconnaître que certaines réalités sont là depuis longtemps : l'histoire du territoire, les usages établis et des décisions prises par les conseils précédents qui façonnent encore notre quotidien aujourd'hui.

Au fil des années, notre municipalité s'est développée en fonction de choix, de priorités, d'investissements et parfois d'essais et d'erreurs. Rien n'est parfait, mais c'est ce qui forme la base sur

laquelle nous avançons. Et aussi sincères que soient les attentes individuelles, on ne peut réinventer notre organisation municipale selon les préférences de chacun, surtout quand elles entrent en conflit avec nos obligations ou nos capacités. Je sais que certains arrivent ici en ayant connu des milieux plus urbains, avec leurs services rapides et leurs équipements à grande échelle. Mais ici, notre réalité est différente : notre territoire, nos ressources, nos priorités et notre identité ne fonctionnent pas au même rythme. Vos demandes demeurent tout à fait légitimes, mais elles doivent être considérées dans ce que nous pouvons faire, légalement, financièrement et collectivement.

Au final, notre rôle est d'assurer l'équilibre : répondre aux besoins réels, maintenir la sécurité et la qualité de vie, protéger la capacité de payer et garder un développement cohérent pour l'ensemble de la communauté. Tout ne peut pas devenir un projet municipal — mais tout peut être entendu, analysé, et traité de façon responsable. En ajustant l'encadrement de la période de questions, on veut préserver un espace de dialogue ouvert, respectueux et efficace. Vous aurez toujours votre voix. On veut simplement s'assurer que ce temps commun serve réellement à faire avancer notre municipalité dans le respect de notre mandat.

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement les 2 conseillers dont le mandat s'est terminé en novembre : M. Mario Desmeules et M. Mathieu Bouchard, ayant œuvré respectivement durant 8 et 4 années au service de la communauté.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, une période des Fêtes remplie de paix, de chaleur et de beaux moments partagés. Que la nouvelle année vous apporte santé, sérénité et réussite.

Emmanuel Deschênes, maire des Éboulements

Dans ce numéro :

Mot du maire	1
Informations	1 à 3
Bibliothèque	4
Avis	4

Informations

Rôle d'évaluation 2026-2027-2028

Le rôle d'évaluation foncière, déposé tous les trois ans, consiste en un inventaire de toutes les propriétés situées sur le territoire d'une municipalité. Le rôle indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle, établie à une même date. C'est l'outil de base qui sert à calculer le montant des taxes municipales et scolaires.

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la MRC de Charlevoix a la responsabilité de procéder à la production, à l'équilibrage et à la tenue à jour de notre rôle d'évaluation.

Le nouveau rôle d'évaluation foncière 2026-2027-2028 de la Municipalité des Éboulements entre en vigueur à compter du 1er janvier 2026. Comme dans plusieurs municipalités de la région, certaines propriétés ont connu une hausse d'évaluation, particulièrement dans les secteurs où la pression immobilière et la valeur des résidences ont augmenté ces dernières années.

Il est important de rappeler que le rôle d'évaluation vise avant tout à assurer l'équité entre les contribuables. Une hausse de valeur ne signifie pas automatiquement une hausse équivalente de taxes : le conseil municipal ajustera les taux lors de l'adoption du budget afin de répartir la charge fiscale de façon équilibrée. Les citoyennes et citoyens peuvent consulter le rôle d'évaluation de deux façons :

- Au bureau municipal, durant les heures d'ouverture, où un exemplaire est disponible pour consultation;
- Sur le site Web municipal, en utilisant Cartographie en ligne (Matrice graphique)

Nous vous invitons à y jeter un œil afin de mieux comprendre l'évolution de l'évaluation de votre propriété et du secteur.

Demande de révision

Une demande de révision peut être déposée par toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle. À noter qu'il est possible de déposer une demande de révision seulement lors du dépôt du rôle d'évaluation ou lors d'une modification de ce dernier. Les personnes ont jusqu'au 30 avril 2026 pour la déposer.

Contactez le Service de l'évaluation foncière de la MRC de Charlevoix pour acheminer une demande de révision ou pour toutes questions additionnelles.

418 435-2639, poste 6006

luclarouche@mrccharlevoix.ca

Budget 2026 et Programme triennal

Les élections municipales de l'automne entraînent toujours un calendrier un peu particulier. La loi prévoit qu'en année électorale, une municipalité peut adopter son budget au plus tard le 31 janvier.

Cette année, l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation foncière rend l'exercice budgétaire particulièrement technique et exigeant. Cela signifie qu'en plus de revoir les priorités et les engagements avec un conseil fraîchement élu, nous devons analyser l'impact des nouvelles valeurs foncières sur nos revenus et les taux de taxation.

Le budget 2026, le Programme triennal d'immobilisations ainsi que le règlement fixant les taux des taxes foncière et de services seront adoptés en janvier, lors d'une séance extraordinaire du conseil.

Cette façon de faire respecte l'encadrement légal, tout en nous permettant de prendre des décisions réfléchies, basées sur des données complètes et à jour.

Comme toujours, l'annonce de cette séance et l'information pertinente seront diffusées au public par l'entremise d'un avis public, conformément aux pratiques en vigueur.

Merci de votre compréhension, et au plaisir de vous présenter un budget responsable et réaliste pour l'année à venir.

Calendrier des séances 2026

Nous souhaitons vous informer d'un ajustement à nos rencontres publiques. Dès cette année, les séances ordinaires du conseil auront lieu le deuxième lundi de chaque mois, sauf pour les mois de juillet, octobre et décembre, où les séances sont maintenues le premier lundi, comme c'était déjà le cas. Ce changement permet simplement de donner un peu plus de marge à notre équipe administrative. Les données de fin de mois — états financiers, suivis budgétaires, rapports techniques — demandent du temps pour être compilées et vérifiées correctement. En repoussant les séances d'une semaine, nous nous assurons que toute l'information présentée soit complète, claire et à jour.

DATES	HR	DATES	HR
Lundi 12 janvier	20 h	Lundi 6 juillet	20 h
Lundi 9 février	20 h	Lundi 10 août	20 h
Lundi 9 mars	20 h	Lundi 14 septembre	20 h
Lundi 13 avril	20 h	Lundi 5 octobre	20 h
Lundi 11 mai	20 h	Lundi 9 novembre	20 h
Lundi 8 juin	20 h	Lundi 7 décembre	20 h

Informations

Bac à déchets—2027 Nouvelle réglementation



À la séance du mois de décembre, la Municipalité a déposé un projet de règlement visant à encadrer l'application du nouveau système de gestion des déchets mis en place par la MRC de Charlevoix. Ce système, qui entrera en vigueur en 2027, repose sur le principe de l'utilisateur-payeur et prévoit l'utilisation d'une étiquette obligatoire pour tout bac supplémentaire au bac principal déjà inclus dans la tarification.

Au cours de l'année 2026, aucun changement ne sera en vigueur. La Municipalité et la MRC diffuseront progressivement des communications et outils explicatifs afin de préparer la transition. Des précisions seront également apportées pour les cas particuliers — immeubles à logements, familles nombreuses, fermes comprenant une résidence adjacente, garderies en milieu familial ou maisons d'accueil — qui pourront obtenir gratuitement une étiquette pour un bac supplémentaire afin de refléter plus fidèlement leur réalité et leur volume de déchets.

Inventaires de chauves-souris et d'oiseaux insectivores

Depuis plusieurs années, la Municipalité des Éboulements travaille à mieux comprendre la présence des insectes piqueurs dans le secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive et à mettre de l'avant des solutions naturelles pour réduire leur abondance. Les moustiques semblent en effet de plus en plus nombreux, affectant la qualité de vie des résidents comme des visiteurs. Pour répondre à cette problématique de manière durable, la Municipalité mise sur le suivi de leurs principaux prédateurs : les chauves-souris et les oiseaux insectivores.

Un premier mandat a été confié au Comité ZIP Saguenay–Charlevoix en 2021.

Depuis, plusieurs actions ont été réalisées : délimitation des milieux humides, identification des habitats potentiels des insectivores, installation de dortoirs et de nichoirs et inventaires de chauves-souris.

L'été passé, la Municipalité a poursuivi ses efforts afin de documenter plus finement l'utilisation du territoire par les insectivores aériens et d'assurer le suivi des abris artificiels installés.

Les activités terrain 2025

Plusieurs sorties terrain ont été réalisées entre mai et septembre pour vérifier le succès d'utilisation des nichoirs et des dortoirs installés précédemment, des inventaires d'oiseaux insectivores, des inventaires acoustiques mobiles pour les chauves-souris.

Les inventaires ont livré des résultats très encourageants. Du côté des chauves-souris, 288 écoutes ont été enregistrées cet été, soit plus du double des 127 écoutes documentées en 2022. Cette augmentation importante témoigne d'une utilisation accrue du territoire par les chauves-souris qui ont connue de difficiles dernières années avec le drame du syndrome du museau blanc jumelé aux perturbations causées par la perte d'habitat et le dérangement des maternités.

Pour les oiseaux insectivores, 53 espèces différentes ont été recensées au cours des inventaires ornithologiques. Parmi celles-ci, l'hirondelle bicolor s'est démarquée par sa présence à 10 des 13 stations d'inventaire, tandis que le merlebleu de l'Est a été observé à deux stations situées en milieu agricole. Ces observations montrent l'importance des milieux ouverts pour le maintien de ces espèces.

Les données recueillies cette année contribueront à orienter les prochaines actions de la Municipalité en matière de conservation, d'aménagement et de gestion du territoire. En favorisant les insectivores aériens, Les Éboulements mise sur des solutions naturelles, durables et bénéfiques pour l'ensemble de la communauté. Merci aux citoyens qui contribuent au succès de ce projet essentiel pour protéger notre biodiversité locale tout en améliorant la qualité de vie de chacun.

Comité ZIP Saguenay-Charlevoix

Anniversaire de service



En cette fin d'année, la Municipalité tient à souligner avec fierté un anniversaire exceptionnel : les 30 ans de loyaux services de M. Grégoire Bouchard, directeur des travaux publics. Trente années à veiller sur nos routes, nos équipements, nos urgences... et, disons-le, sur tout ce qui risque un jour de tomber en panne dans notre village.

Grégoire fait partie de ces personnes qui ne comptent ni leurs heures ni leurs jours. Sept jours sur sept, vacances ou pas, beau temps ou tempête mémorable : il est là. Toujours disponible, toujours volontaire, toujours en quête d'une nouvelle façon d'améliorer les services. Il gère les travaux publics comme s'il en était le gardien officiel — et c'est en grande partie grâce à cette vigilance que tout fonctionne si rondement depuis des années. Au-delà de son professionnalisme, Grégoire possède un sens de l'humour acéré, toujours prêt à lancer une réplique. Un collègue estimé, un véritable pilier, qui sait faire rire, dédramatiser et mettre du cœur dans tout ce qu'il entreprend.

Pour marquer ses 30 ans de dévouement, nous invitons les citoyens à lui offrir un mot de remerciement lorsqu'ils le croiseront dans ses tournées. Et si vous le croisez au volant de son RAM (ou de son Spyder), n'hésitez pas à lui "flasher" vos lumières en signe d'appréciation — il comprendra le message.

Merci, Grégoire, pour ta loyauté, ton énergie, ton humour et tes 30 ans de dévouement hors du commun. Toute la municipalité te doit beaucoup.

Avis publics



MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Téléphone : 418 489-2988

Membres du conseil

Maire	Emmanuel Deschênes
Conseillères	Sylvie Bolduc Diane Tremblay Évelyne Tremblay
Conseillers	Emmanuel Pilote Michel Crevier Lévis Perron



Motion de remerciement - Martin Vallières et Diane Dufour

Lors de la séance publique du 10 novembre, le conseil municipal des Éboulements a tenu à souligner l'engagement exceptionnel de M. Martin Vallières et de Mme Diane Dufour, deux personnes qui ont marqué la vie municipale par leur dévouement. Le conseil a d'abord adressé ses remerciements à M. Martin Vallières, qui a siégé au Comité consultatif d'urbanisme pendant 18 années, dont plusieurs à titre de président. Son sens de l'engagement, son jugement éclairé et sa contribution soutenue à la qualité du développement et de l'aménagement du territoire ont été grandement appréciés. Le conseil a également exprimé ses félicitations à Mme Diane Dufour pour ses 45 années d'implication bénévole au sein de la bibliothèque Félix-Antoine-Savard. Par son accueil chaleureux, sa présence fidèle et son attachement profond à la culture et à la lecture, elle a contribué à faire de la bibliothèque un lieu vivant et rassembleur pour l'ensemble de la communauté.

Poste à combler au comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour compléter son équipe ! L'objectif principal du CCU est d'analyser différentes demandes relatives à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire afin d'émettre des recommandations au conseil municipal. Les personnes intéressées se doivent de posséder une base de connaissances en urbanisme, un bon sens de l'analyse, démontrer de l'objectivité et doivent être disponible au moins une fois par mois. Pour informations :
418 489-2988 poste 6504 | mbilodeau@leseboulements.com



Prêt de livres numériques et revues

Les prêts numériques sont pratiques pendant la période de fermeture de la bibliothèque, à l'aide de votre carte de membre. Grâce à l'application Libby, vous avez accès à plus de 5000 revues numériques. Visitez le site:
https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/libby

Exposition—Il ne reste que quelques jours pour apprécier les œuvres de l'artiste Jean-François Lettre. Une nouvelle exposition d'André Leblanc, artiste des Éboulements, sera offerte dès janvier 2026.

Recherche de bénévoles

Notre dynamique bibliothèque a besoin de votre soutien! Nous sommes activement à la recherche de bénévoles, particulièrement pour le service de garde des mercredis (visites scolaires).

Cartes MUSÉO

Depuis le 1er octobre, il est possible de partir à la découverte d'un musée avec les cartes MUSÉO. N'hésitez pas à emprunter la carte du musée de votre choix, disponible à notre comptoir de prêt. Vous pouvez consulter la liste des musées au lien suivant :
https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/museo

Fermeture des Fêtes

La bibliothèque est fermée du 22 décembre au 4 janvier inclusivement.

Horaires réguliers

À partir du 6 janvier :
Les mardis de 9h30 à 11h00,
Les mercredis et dimanches de 13h00 à 15h30

Joindre la Bibliothèque

2335, route du Fleuve, local 210
Téléphone : 418 489-2990
Courriel : bibliotheque@leseboulements.com
Portail Internet : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/les-eboulements
Facebook : Bibliothèque Félix Antoine Savard

Prochaines séances du conseil municipal

LUNDI 12 JANVIER
LUNDI 9 FÉVRIER

Retrouvez-nous sur le Web
leseboulements.com

Notre page Facebook
Municipalité des Éboulements

Pour toute information en lien avec le journal L'Écho des Éboulements, veuillez contacter :

Rébecca Bleau
dga@leseboulements.com

Équipe municipale

Directeur général et greffier-trésorier
Directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe
Responsable de l'urbanisme et chargé de projet
Secrétaire administrative
Technicienne à la comptabilité
Directeur des travaux publics
Directeur des travaux publics adjoint et directeur du Service de sécurité incendie
Inspecteur en bâtiment
M. Gingras est présent le mardi et le mercredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16h
Service d'urgence
Service de sécurité incendie (permis de brûlage)

JEAN-SÉBASTIEN PILOTE

RÉBECCA BLEAU
MATHIEU BILODEAU
MARIANNE DUCHESNE
SARA-PIER TURCOTTE
GRÉGOIRE BOUCHARD
PATRICK BOUCHARD

JUSTIN GINGRAS

9-1-1
418 635-1215